



# N°5-2023

## Bulletin Municipal



**Directeur de la publication** : Bruno Grancoing  
**Commission rédaction** : Annie Ducourtieux, Sylvie Germond, Alain Duris, Alan Duval, Jessica Gatté, Muriel Hartwich  
**Crédits photos** : Julien Ortiz, Yoann Ruffel, Associations et Municipalité de Saint-Auvent

Imprimé par : TEXTO Imprimerie  
39, boulevard Victor Hugo, 87200 Saint-Junien  
500 exemplaires  
Fichier PDF fourni par nos soins  
Dépôt d'impression : janvier 2024

### Mairie

2, place de l'Eglise  
87310 Saint-Auvent

Tel : 05 55 00 00 82

mail : [mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saint-auvent.fr](http://www.saint-auvent.fr)

Ouverture au public :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h30 à 17h30



## Le Mot du Maire

*Chers Administrés,*

*Voici donc une nouvelle année qui débute, alors que nous avons à peine vu passer la précédente.*

*2023 se termine avec une activité municipale dense et riche. Avec l'équipe municipale et les agents de nos services communaux, nous avons agi pour l'avenir de notre commune avec toujours à cœur le bien commun, les objectifs de lutte et d'adaptation face au changement climatique, de lien et de solidarité entre habitants pour que personne ne soit laissé pour compte ou dans la difficulté, de fermeté et de dialogue dans des partenariats indispensables avec les autres collectivités et l'État.*

*Cette année Saint Auvent a vécu au rythme de nombreuses manifestations : marchés fermiers, chorales, soirées animées, lotos, vide-greniers, exposition d'art, animations sportives, et, que de beaux succès.*

*Un grand merci aux associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité.*

*Cette fin d'année est l'occasion de dresser un bilan sur ce qui a été fait.*

*Plusieurs projets ou actions ont vu le jour : l'extinction de l'éclairage public la nuit, l'enfouissement des lignes électriques dans le village de l'Age, l'arrivée de la fibre, la mise en route des sanitaires à l'école, l'isolation des logements du lotissement dans le bourg, l'installation de bornes électriques au niveau du stade, l'achat d'un local pour le stockage des véhicules et matériaux de la commune. Bon nombre de ces actions sont liées aux changements climatiques et à la nécessité que nous avons de limiter notre impact environnemental.*

*2024 ne devrait pas non plus nous laisser sans ouvrage. Un travail conséquent d'isolation de l'école devrait voir le jour. L'aménagement des allées du château est aussi en bonne voie de réalisation. L'enfouissement des lignes électriques sera réalisé pour les villages de Rouffias et du Bois de l'Age. D'autres dossiers ne reculent pas, mais n'avancent pas comme nous le souhaiterions : c'est le cas des logements des seniors, ou encore de la reprise de l'épicerie.*

*Vous le voyez il reste encore de nombreuses réalisations à mener, et des projets à concrétiser.*

*Je remercie tous les élus pour leur implication sans faille dans les divers dossiers. Ils peuvent être fiers de leur travail. Je tiens une nouvelle fois à remercier les agents municipaux pour la gestion des problèmes quotidiens et l'aide à la réalisation des projets. Il y a bien évidemment des obstacles, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas en nous adaptant aux circonstances, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires.*

*Avec mon équipe, j'ai fait le choix d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village. Poursuivons ensemble notre action dans le respect de votre confiance.*

*Je souhaite en mon nom, et au nom de tout mon conseil municipal, une bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous, et à vos familles. Puisse-t'elle vous amener la joie et la santé.*

*Bien sincèrement,  
Bruno Grancoing*



## Sommaire

Le Mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2
Réunions du Conseil Municipal	Pages 3 – 5
Les Collectivités Territoriales et leurs compétences respectives	Page 6
Etat Civil	Pages 7
Lorgnette sur nos Habitants	Pages 8 - 10
Présentation de nos Agents communaux	Page 11 -12
Point sur les Investissements 2023	Page 13 -16
Point sur les Aides sociales, financières et juridiques	Page 17 -18
Label Fleurissement	Page 19
Amusez-vous et sportez-vous bien	Page 20
Zoom sur l'Ecole Primaire	Page 21 - 22
Clin d'œil sur le monde associatif	Page 23 - 28
Pêle-mêle des Manifestations 2023	Page 29 - 37
Calendrier des Manifestations 2024	Page 38
Planning Salle Multisport	Page 39

## Point d'Informations Touristiques

Maison de Païs  
1, rue Porte des Remparts  
87310 Saint-Auvent

Ouverture hivernale du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00  
Ouverture estivale tous les jours de 9h00 à 17h00

## N° d'URGENCE





# Réunions du Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 14 mars 2023

### 1. **Approbation du procès-verbal du 06 décembre 2022**

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité

### 2. **Gestion du personnel**

L'arrêt de travail de Mme Corinne Verger étant prolongé il est approuvé à l'unanimité de créer un poste de contractuel au grade d'adjoint administratif pour une période de 12 mois consécutifs, de renouveler les contrats des 2 adjoints administratifs compte tenu du retard pris au niveau des tâches quotidiennes et de conserver cette équipe le temps nécessaire pour tout réorganiser.

### 3. **Arrêt gérance de l'épicerie**

La SAS FRANEROT nous a fait part de son souhait d'arrêter son activité en Mai 2023 (la rentabilité ne correspondant plus à ses exigences).

### 4. **Le point sur les investissements prévus pour 2023**

- Sanitaires de l'école enfin terminés, ils ont été mis en service en début d'année.
- Station d'épuration de la Berthe (les roseaux ont des difficultés à démarrer).
- Isolation thermique des logements sociaux (début des travaux prévus en avril pour une période de six mois).
- Achat d'un bâtiment technique prévu en avril (ancien atelier Sellas).
- Aménagement des allées du château (en attente).
- Voirie, travaux préparatoires pour béton désactivé sur les trottoirs.

## Conseil Municipal du 6 avril 2023

### 1. **Approbation du procès-verbal du 14 mars 2023**

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité.

### 2. **Approbation des comptes administratifs du Budget Principal et du Budget Annexe**

Approuvés à l'unanimité.

### 3. **Décisions pour le Budget 2023**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de

▶ Continuer à subventionner les Associations pour un montant total de 10 180 €.

▶ De ne pas modifier le taux des 2 taxes locales :

- taxe foncière (bâti) : 33,65 %

- taxe foncière (non bâti) : 70,79%

- taxe habitation (résidences secondaires) : 14,56 %

▶ De valider la Convention de fourrière (enlèvement et garde des animaux) pour un montant de 0,98€ par habitant soit un coût total de 956,48 €.

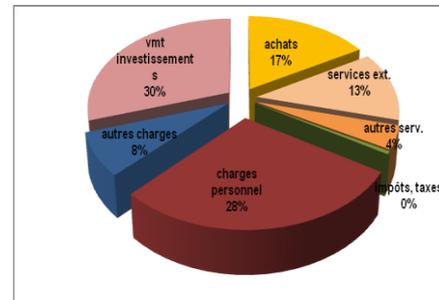
### 4. **Approbation des Budgets primitifs.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Budgets primitifs tels que définis ci-après



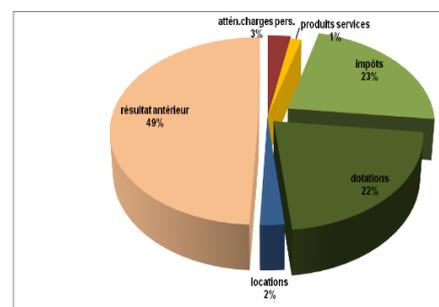
### Dépenses de fonctionnement 1 464 900 €

<span style="color: yellow;">■</span>	<b>Achats</b> (électricité, eau, carburant, denrées cantine, fournitures)	242 500 €
<span style="color: orange;">■</span>	<b>Services extérieurs</b> (locations, entretiens, assurances)	184 119 €
<span style="color: red;">■</span>	<b>Autres services</b> (fêtes, cérémonies, frais tél., affranchissement)	61 050 €
<span style="color: green;">■</span>	<b>Impôts et taxes</b> (taxe foncière)	8 000 €
<span style="color: blue;">■</span>	<b>Charges de personnel</b> (salaires et charges)	416 658 €
<span style="color: purple;">■</span>	<b>Autres charges gestion courante</b> (indemnités, subventions)	112 824 €
<span style="color: brown;">■</span>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	439 749 €



### Recettes de fonctionnement 1 945 992 €

<span style="color: yellow;">■</span>	<b>Produits de services</b> (concession, cantine, fournitures)	27 500 €
<span style="color: green;">■</span>	<b>Impôts et taxes</b>	439 500 €
<span style="color: darkgreen;">■</span>	<b>Dotations et participations</b>	418 986 €
<span style="color: red;">■</span>	<b>Atténuation Charges de personnel</b> (remboursements maladie)	55 645 €
<span style="color: blue;">■</span>	<b>Produits gestion courante</b> (locations)	45 232 €
<span style="color: orange;">■</span>	<b>Résultat antérieur</b>	959 128 €



### Conseil Municipal du 20 juin 2023

#### 1. Approbation du procès-verbal du 6 avril 2023

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Gestion du personnel

► Le contrat de Mme Dominique Pradeau au grade d'adjoint administratif à temps partiel se termine le 30 juin 2023. La charge administrative étant très importante il est envisagé de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour une durée de 12 mois.  
Approuvé à l'unanimité.

► Le contrat de Mme Aurélie Quéraud au grade d'adjoint technique à temps non complet se termine le 11 juillet 2023. Il est envisagé de créer un poste d'agent technique à temps non complet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 jusqu'au 8 juillet 2024.  
Approuvé à l'unanimité.

► Ces créations entraînent une modification du tableau des emplois comme suit :

• Attaché	1
• Adjoint administratif (TC)	1
• Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	2
• Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	2
• Adjoint technique (TC)	1
• Adjoint technique (TNC)	4
• Stagiaire	1

Le Tableau des emplois modifié est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Points divers

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De geler les loyers des logements communaux.
- D'augmenter pour l'année scolaire 2023/2024 le tarif du repas de la cantine scolaire en le passant de 2,40 € à 2,50 €.
- De fixer le prix des sacs poubelles règlementaires dans le cadre de la location de la salle polyvalente à 2,10 € l'unité.
- D'autoriser l'implantation d'un kiosque à pizzas sur la parcelle ZP 49 route de la Pouge.



### Conseil Municipal du 5 septembre 2023

#### 1. **Approbation du procès-verbal du 20 juin 2023**

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité.

#### 2. **Gestion du personnel**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De créer un poste de contractuel à temps non complet au grade d'Adjoint technique à durée déterminée à compter du 4 septembre 2023 jusqu'au 5 juillet 2024 pour la surveillance de la cantine.

#### 3. **Points divers**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'exonérer de la taxe d'habitation les locaux meublés de tourisme.
- De procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°13.
- D'autoriser Mr le Maire à signer la convention avec la SAUR relative à l'entretien et à la surveillance du poste de relevage des eaux usées des Remparts.
- De maintenir le tarif du service d'assainissement pour la part fixe à 90 €/an et pour la part variable à 1,80 €/le m3 consommé.

### Conseil Municipal du 14 novembre 2023

#### 1. **Approbation du procès-verbal du 5 septembre 2023**

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité.

#### 2. **Points divers**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°31 section ZC au lieu-dit « Babarot ».
- De s'acquitter de la somme de 510 € au titre de sa participation aux frais de fournitures scolaires pour les collégiens auventais fréquentant le collège de Rochechouart et de confirmer la gratuité des fournitures scolaires pour les élèves de l'école primaire de Saint-Auvent.
- De fixer le cadre juridique de l'action en faveur des aînés pour les fêtes de fin d'année, à savoir de fixer l'âge des ayants-droits aux personnes de 65 ans et plus au 31 décembre de l'année civile N-1. De retenir le critère de l'inscription sur les listes électorales de la Commune exception faite des habitants de nationalité étrangère. Le choix proposé sera un repas organisé par la Commune à la salle des fêtes ou un colis.

### Conseil Municipal du 28 décembre 2023

#### 1. **Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2023**

Il n'appelle aucune observation : il est approuvé à l'unanimité.

#### 2. **Charges transférées**

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) attribuant les compensations provisoires pour la Commune de Saint-Auvent à hauteur de 19 067,49 € pour l'année 2023.

#### 3. **Maintient du rythme scolaire**

Le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable au maintien de l'organisation du temps scolaire sur une semaine de 4 jours.

**Les délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire  
sont consultables en Mairie.**

# Les Collectivités Territoriales

## Le saviez vous ?

### Les collectivités territoriales et leurs compétences respectives.

En 2015, la loi portant sur la **nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)**, a redéfini les **domaines de compétences des collectivités territoriales**, obtenues à la suite de la **loi de décentralisation de 1982**. NOTRe redessine par ailleurs le **cadre régional** (passage de la région Limousin à la Nouvelle Aquitaine) et a encouragé **l'intercommunalité par le développement des EPCI** (Les établissements publics de coopération intercommunale). Les plus petites communautés de communes ont été invitées à **fusionner**. C'est le cas des Feuillardiers et des 6 communes du Val de Gorre qui vont former l'**EPCI Ouest Limousin**.

Les EPCI, ainsi que les communes qui les composent, mais aussi les départements et les régions, disposent de compétences différentes.

### Le département

Le département est une collectivité territoriale chargée d'assurer un certain nombre de missions, notamment :

- **L'aménagement du territoire départemental.**
- **Le développement économique et social du département.**
- **L'éducation et la formation professionnelle.**
- **La culture et le sport.**
- **L'équipement des collèges.**
- **La protection des personnes vulnérables.**
- **La gestion des routes départementales.**
- **La gestion des archives départementales.**
- **La promotion du tourisme.**
- **L'action sociale en faveur des personnes âgées est une compétence phare du département.** Elle vise à garantir un accompagnement de qualité aux personnes âgées, notamment en matière d'aide à domicile, d'hébergement, etc.

### La communauté de communes

Les communautés de communes sont des groupements de communes qui exercent certaines compétences en commun. Elles sont compétentes pour un certain nombre de missions, notamment :

- **Le développement économique et social du territoire est une compétence importante des communautés de communes.** Elles peuvent ainsi soutenir les entreprises locales, favoriser l'emploi, développer le tourisme, etc. Ces actions contribuent à la vitalité du territoire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire, à travers le plan d'aménagement et de développement durable (PADD).**
- **La gestion des transports publics.**
- **La collecte et le traitement des déchets.**
- **La promotion du tourisme.**

### La région

La région est une collectivité territoriale chargée d'assurer un certain nombre de missions, notamment :

- **Le développement économique et social de la région.**
- **L'aménagement du territoire régional.**
- **L'environnement.**
- **L'enseignement supérieur et la recherche.**
- **Les transports.**
- **La culture et le sport.**
- **L'apprentissage.**
- **Le développement économique et social de la région.**
- **L'aménagement du territoire régional.**
- **L'environnement.**
- **Les transports.**
- **La culture et le sport.**
- **L'apprentissage.**
- **L'enseignement supérieur et la recherche est une compétence importante de la région.** Elle vise à soutenir les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à favoriser l'innovation, etc. Cette compétence contribue à l'attractivité du territoire.

### La commune

La commune est la plus petite collectivité territoriale. Elle est compétente pour un certain nombre de missions essentielles, notamment :

- **L'aménagement de l'espace communal, à travers le plan local d'urbanisme (PLU).**
- **La gestion des écoles publiques maternelles et élémentaires.**
- **La protection des personnes vulnérables.**
- **La gestion des services publics de proximité, tels que l'eau, l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, l'éclairage public, etc. C'est une compétence essentielle de la commune.**



## Etat Civil

« Bienvenue aux nouveaux pitchounes et pitchounettes et félicitations aux parents »



Enzo REIX, le 06 février  
 Louis JOSSE, le 03 mars  
 Jules BISSON, le 20 mai  
 Nolhan BIGEL, le 28 mai  
 Juliette CHESSERON, le 09 juin  
 Malo LANON, le 18 juillet  
 Mya HELIAS, le 02 août  
 Elaïa VAUZELLE, le 16 août  
 Raphaël BRAULT, le 02 septembre  
 Lou SEMAL, le 19 septembre

« Nos très sincères condoléances aux familles des personnes qui nous ont quitté cette année »

Mme Marie-Louise LEBOUTET, le 06 janvier  
 M. Roger PEYRICHOU, le 07 janvier  
 M. Marc BERARD, le 14 février  
 Mme Yvonne VOISIN, le 22 février  
 M. Alain RICHARD, le 19 août  
 M. Jean-Claude FOURGEAUD, le 25 août  
 Mme Rolande LAOUENAN, le 30 septembre  
 Mme Hélène BOULESTEIX, le 20 novembre



## Cimetière

La Mairie rappelle que les tombes sont des propriétés privées qui doivent être entretenues par les familles et les ayants-droits. Plusieurs conteneurs sont à votre disposition pour y déposer les déchets végétaux, des panneaux indiquent que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite.

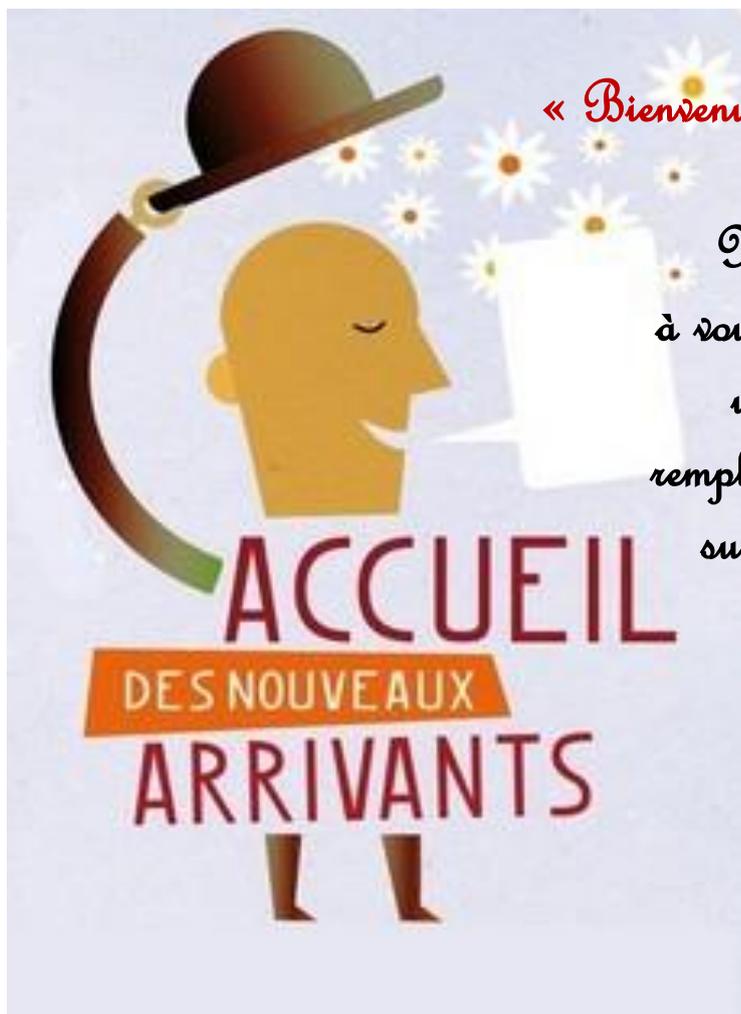
## Les résultats du recensement 2023

Le recensement s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. Mme Boutinaud Valérie et M. Duris Léo ont accompli cette mission. Nous vous remercions de les avoir bien accueillis et d'avoir répondu aux questionnaires de l'Insee. Les résultats définitifs sont les suivants :

Recensement	2017	2023
Adresses collectées	595	622
Réponses par papier	72%	33%
Réponses par internet	28%	67%
Population officielle de l'INSEE	979	974



## Lorgnette sur nos habitants



*« Bienvenue aux nouveaux résidents. »*

*Nous vous invitons  
à vous rendre à la mairie :  
un livret d'accueil,  
rempli d'informations utiles  
sur la vie communale,  
vous y attend.*

### Actions en faveur des aînés

Dans sa séance du 14 novembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de renouveler son action en faveur des personnes de la Commune ayant plus de 65 ans et inscrites sur les listes électorales. Cette année nous proposons :

- ▶ soit un colis,
- ▶ soit la participation au repas traditionnel qui sera organisé le 27 janvier 2024 à la salle polyvalente.

Un courrier a été déposé dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. Si toutefois des personnes ont été oubliées, qu'elles se fassent connaître en Mairie.

### Projet de création de logements pour les seniors

Dans le dernier bulletin municipal nous vous avons fait part de l'enquête d'opportunité menée auprès des personnes âgées de notre territoire. Vous trouverez ci-après le résultat de cette enquête qui est une première étape dans la concrétisation de ce projet. Nous vous en souhaitons bonne lecture et attendons vos remarques quant à la faisabilité de ce projet.

# ETUDE DES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES

## Résultats de l'enquête



### CONTEXTE DE L'ETUDE

Le conseil municipal de Saint-Auvent a fait connaître sa volonté de développer une Petite Unité de Vie en direction des personnes âgées autonomes sur sa commune.

Les deux communautés de communes Ouest Limousin et Portes Océane du Limousin, ont donné leur accord pour participer à la mise en œuvre de cette étude sur leur territoire.

En sa qualité d'experte des territoires ruraux, la Mutualité Sociale Agricole du Limousin, a été sollicitée pour mener :

- Une **analyse de l'environnement** sanitaire, médico-social et plus largement de l'ensemble des services à la population a été réalisée par deux assistantes sociales de la MSA, avec la collaboration des organismes présents sur les territoires enquêtés.
- Une **analyse de besoins** des personnes âgées de 70 - 85 ans au travers d'une enquête de population, par le biais d'un questionnaire. Celui-ci a été réalisé par des enquêteurs formés par la MSA : des élus communaux, des élus MSA et des bénévoles.

Pour cela, il a été sélectionné un échantillon de 367 personnes âgées de 75 à 85 ans inscrites sur les listes électorales de ces communes.

C'est ainsi que vous avez été sollicités afin de recueillir au mieux vos besoins. Grâce à vos nombreux retours, cette étude a été menée avec succès et nous vous remercions pour la précision de vos réponses et l'accueil que vous avez réservé à nos enquêteurs.



### LES CHIFFRES :

La moyenne d'âge des personnes enquêtées est de 75.5 ans

74.7% perçoivent une retraite du régime général

76.7% bénéficient d'une retraite complémentaire

51.4% perçoivent +1200€/mois de retraite

+ 90% sont autonomes dans la vie quotidienne

18.5% emploient une aide à domicile dont la majorité autofinance ce service

98% vivent dans leur propre logement

31.3% vivent seules

16.9% ressentent de la solitude

49.6% accèdent à leur logement de plain-pied

39.6% vivent sur le même niveau

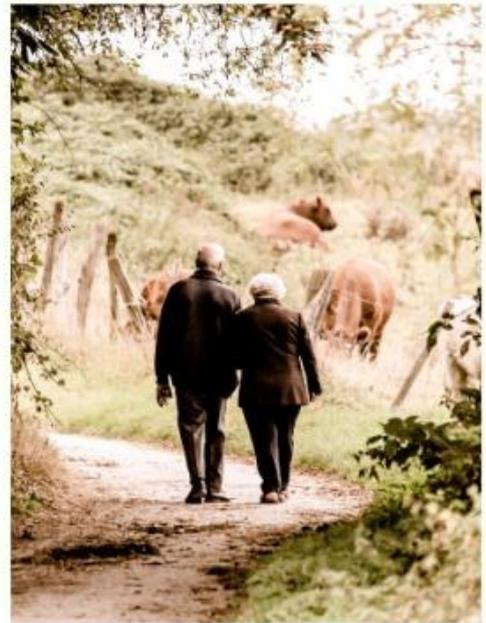
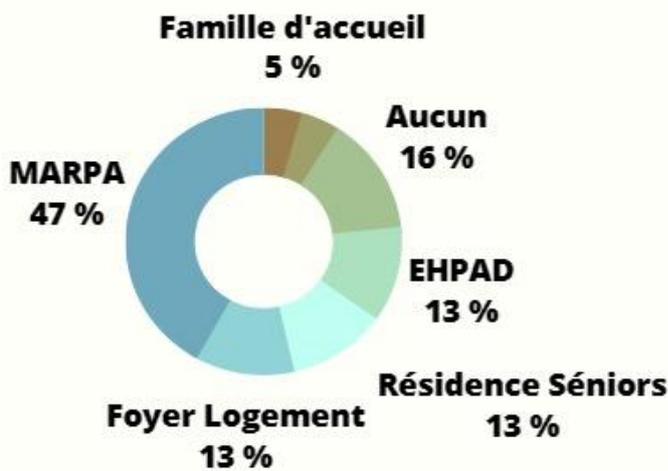
78% se projettent dans une Petite unité de vie dans les 5 prochaines années



Une Petite Unité de Vie est une résidence pour personnes âgées autonomes. Cette résidence propose un logement individuel avec un coin cuisine et une salle de bain avec WC individuels. Elle met à disposition du personnel et propose divers services : télésécurité, restauration, animation, blanchisserie... Il s'agit d'une solution alternative au maintien à domicile.

Une MARPA est une Petite Unité de Vie labélisée par la MSA et limitée à 28 places maximum. En général, elles sont implantées sur les territoires ruraux ou en périphérie des villes pour être au plus proche des lieux de vie des personnes, qui peuvent ainsi conserver leurs professionnels de santé et préserver leurs liens sociaux et familiaux.

## Souhait de vivre en petite unité de vie



## MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUVENT

Mesdames, Messieurs,

Dans le courant du 2ème semestre 2022 vous avez été sollicités par la Municipalité de votre Commune pour répondre à une enquête concernant les besoins des personnes âgées de notre territoire, soit 11 communes situées sur les Communautés de Communes Ouest Limousin et Portes Océanes du Limousin.

Au total vous avez été 367 à répondre favorablement à cette demande.

En tant que Maire de la Commune de SAINT-AUVENT, à l'initiative de cette démarche, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont eu

la gentillesse d'accueillir chaleureusement les enquêteurs et qui ont pris le temps de répondre à toutes les questions posées.

Nous espérons que cette enquête permettra de mettre en évidence l'intérêt d'une solution intermédiaire entre le "chez soi" et l'EHPAD.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'avancement de ce projet.

Encore un "Grand Merci" à toutes et à tous et à bientôt.

Bruno GRANCOING

Maire de SAINT-AUVENT





## Présentation de nos Agents

### Equipe Secrétariat Mairie

**Sylvie BONNET**  
Accueil et renseignement  
Etat civil  
Election  
Recensement



**Isabelle JANOT**  
Préparation et suivi du Budget  
Assistance et conseil aux élus  
Maîtrise d'œuvre de projets  
Ressources humaines  
Commandes publiques  
Délibérations et  
Arrêtés municipaux



**Dominique PRADEAU**  
Urbanisme  
Communication  
Gestion du cimetière  
Location bâtiments municipaux  
Facturation cantine



### Equipe Services Techniques

**Pauline MASSICOT JOUSSE**  
Entretien et planning salle de sport  
Entretien salle des fêtes et autres travaux nécessaires

**Loïc POPINET**  
Suivi et entretien des stations d'épurations  
et autres travaux nécessaires

**Jérémy BARBOT**  
Entretien des chemins communaux (voirie)  
et autres travaux nécessaires





## Equipe de l'Ecole

**Aurélie QUERAUD**  
Aide classe P.S-G.S  
Ménage école  
Remplacement de Liliane  
Bisson, partie à la retraite



**Marie-Laure GRAND**  
ATSEM (Aide maternelle)  
Ménage école  
Accompagnement des maternelles  
à la cantine

**Julien CARRIAUD**  
Cuisinier



**Denise LAURENT**  
Accompagnement des maternelles  
à la cantine  
Mise en place des couverts à la cantine  
Ménage école, Mairie, cantine,  
salle de la Prade,  
salle polyvalente

**Nadia MEILLAUD**  
Surveillance cantine  
pour les primaires



### « La recette de Julien »

#### Riz au lait crémeux

Recette pour 8 personnes

#### Ingrédients :

- \*200 g riz rond spécial dessert
- \*1 litre de lait
- \*4 jaunes d'œuf
- \*200 g de sucre en poudre
- \*1 gousse de vanille
- \*70 g de raisins secs ou de fruits confits
- \*1 cuillère à café de rhum ou de kirch



Blanchir le riz (dans une casserole mouiller largement le riz à l'eau froide, porter à ébullition pendant 1 mn, égoutter et rincer à l'eau). Dans une casserole faire bouillir le lait et la gousse de vanille grattée. Dès que le lait bout verser le riz, remuer à la spatule, cuire à feu doux en remuant souvent ou cuire au four doux (150° - T 4/5) pendant 25 mn

Pendant la cuisson du riz faire tremper les raisins à l'eau chaude. Vérifier l'à-point de cuisson du riz en gouttant quelques grains. Blanchir les jaunes d'œuf avec le sucre, les ajouter au riz cuit et chaud en mélangeant délicatement, ajouter les raisins égouttés, retirer la gousse de vanille.

Mouler le riz en ramequins passés à l'eau.

Laisser prendre.

Servir dans le ramequin ou démouler sur assiette.



## Point sur les investissements 2023

### Achat matériel

Le petit matériel de tonte et de taille étant de plus en plus utilisé et vieillissant, il était devenu nécessaire de le renouveler. Après plusieurs démonstrations, le choix s'est porté sur du matériel électrique (batterie), de marque EGO, plus léger, moins bruyant et tout aussi efficace pour une somme de : 2 746 € TTC.



Batterie sur  
harnais à  
bandoulière

Taille haie  
Tronçonneuse  
Elagueuse

Rotofil

Une 2ème batterie et un chargeur rapide complètent ces équipements



Le tracteur tondeuse étant également vétuste et de plus en plus en panne avec souvent des problèmes de maintenance, il a également été décidé de le changer. Le choix s'est porté sur la marque ISEKI pour une somme de : 18 500€ TTC après reprise de l'ancien tracteur.

### Borne de recharge électrique

Les voitures électriques étant de plus en plus nombreuses, chaque municipalité se doit d'installer des bornes de recharge. C'est chose faite sur SAINT-AUVENT depuis le début du mois d'octobre au bout de l'allée du Château, en face de la salle multisport.

Cette borne de 22 kW AC peut accueillir 2 voitures simultanément 7j/7 24h/24.

Paiement soit par abonnement en commandant un Pass Mobive sur [www.mobive.fr](http://www.mobive.fr)

Paiement soit à l'acte en scannant un QR code avec son smartphone [paynow.mobive.fr](http://paynow.mobive.fr)

Cette borne a été subventionnée à 27.55% par le Département et le SEHV et installée par la société BATIFOIX.

N° d'assistance 09 69 32 47 47 pour toute question/dépannage





## Nouveau bâtiment pour les agents

Le bâtiment au 35 route de la Pouge a été acheté par la commune pour 115 000 €. Il servira de dépôt et d'atelier. Le bâtiment précédent à côté de la salle de la Prade était devenu trop exigu et vétuste. Les véhicules (camion, tracteurs, ...) et le matériel (épareuse, broyeur ...) pourront être à l'abri. Une petite cuisine, un sanitaire et une douche permettront à nos agents d'avoir un confort de travail plus agréable.



## La fibre est le nouveau support pour le téléphone et pour internet

Depuis cette année 2023, toutes les habitations peuvent être raccordées à la Fibre si la ligne téléphonique est présente.

Comme mentionné dans les précédents bulletins, la commune est divisée en deux. Pour vérifier votre éligibilité, rapprochez-vous :

- d'un opérateur de téléphonie,
- sur le site <https://nathd.fr/eligibilite/> ou 0 806 806 006,
- sur le site <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>, en indiquant votre adresse postale complète.

Les travaux de la Fibre ont été financés par la Communauté de Communes Ouest Limousin, le Conseil Départemental Haute-Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine, l'État et l'Union Européenne.

L'État Français a sollicité l'entreprise Orange Infrastructure de mettre fin aux communications avec le fil cuivre au niveau national pour 2030. Pensez à anticiper ce changement.

## Les travaux de voirie

Dans le bourg, les trottoirs, au carrefour de la route de Saint Cyr, ont été réalisés par l'entreprise CMC TP en béton désactivé. La même entreprise a recouvert « la rue de la bouletterie », ainsi que « la rue des remparts » puis « la rue porte des remparts » en goudron bi-couche.



## Les travaux de rénovation énergétique des 6 logements communaux de la Prade

Ils ont débuté le 11 avril 2023 et se sont terminés le 8 décembre 2023.  
Les points concernés ont été l'isolation des murs par l'extérieur, le renouvellement de toutes les menuiseries, le remplacement du bloc moteur VMC et la mise en place de programmateurs de chauffage.

Le montant final (travaux et frais annexes) est de 329 307,43 € HT financé par :

- l'État à 23,10 % (76 077€),
- le Conseil Départemental pour 14,58 % (48 000€),
- la Région Nouvelle Aquitaine pour 10,93 % (36 000€),
- les Certificats d'Economies d'Energie pour 4,86 % (16 000€)
- **la Mairie pour 46,53 % (153 227€).**

Focus sur les appréciations des locataires :

*« c'est parfait, nous avons gagné 2 à 3°C, les fenêtres sont bien isolées, insonorisées et plus pratiques car la tringle des volets est à l'intérieur. Pendant la canicule, il faisait moins chaud »*

*« l'été du mieux et l'hiver reste moyen pour l'instant, nous entendons moins de bruit venant de l'extérieur »*

*« la porte intermédiaire cuisine-garage est appréciable ainsi que la porte de garage, elles sont plus isolantes.*

*Le nouveau portillon permet de garder fermé le jardin »*

*« les travaux se sont bien passés, pas de soucis avec les entreprises »*



## Eclairage public

L'extinction des éclairages publics a débuté le 15 avril 2023, de 22h00 à 6h00.

## Commerce de proximité

L'épicerie VIVAL a fermé ses portes le 01 mai 2023. Le Conseil Municipal a mis tout en œuvre pour trouver un éventuel repreneur. Actuellement 3 dossiers ont été déposés pour une réouverture.



## Travaux sur les habitations individuelles

Si vous souhaitez avoir des informations, sur la rénovation de votre maison, vous pouvez joindre ce service

**Nov habitat 87** | Toute notre énergie pour améliorer votre logement

avec **France Rénov'**  
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Les certificats d'économies d'énergie  
Région Nouvelle-Aquitaine

Un projet de rénovation énergétique ?  
Une question sur les techniques d'isolation ?  
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42 | Nos conseillers sont à votre écoute  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr) | du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr) | 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

**Le Programme Départemental de l'Habitat** est une aide à la rénovation de votre logement sous certaines conditions de ressources :

L'Anah, le Département de la Haute-Vienne et la Communauté de Communes Ouest Limousin s'engagent ensemble à donner un coup de pouce pour les travaux de votre habitation.

Pour plus de renseignements, contacter le Département au 05 55 45 10 10 de 8h30 à 17h30 ou sur le site [haute-vienne.fr/nos-actions/logement/programme-departemental-de-lhabitat-pdh](http://haute-vienne.fr/nos-actions/logement/programme-departemental-de-lhabitat-pdh).



## Portail Usager Urbanisme pour toute demande de travaux, permis...

Sélectionnez votre commune

Choisissez votre demande d'autorisation (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...)

Remplissez votre demande

Ajoutez les pièces constitutives

Déposez automatiquement votre demande à la mairie via internet

Suivez l'évolution de votre demande

Site internet : <https://sve.sirap.fr>



## Point sur les aides sociales, financières, juridiques et numériques

### Aides au logement

Si vous souhaitez avoir des informations sur le logement, vous pouvez joindre ce service :



28 avenue de la Libération  
87000 Limoges

 05 55 10 89 89

 [Nous contacter par mail](#) 

#### HORAIRES

du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de  
13h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous

### LA FNATH 87 Une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents



La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits. Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?**

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous :

**au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à ORADOUR/VAYRES – ST LAURENT/GORRE :

- Hélène DEMAY, présidente de la section au 06 71 52 68 10
- Catherine CANIN, trésorière de la section au 06 08 96 41 44

FNATH 87  
6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL  
05 55 34 48 97  
<http://www.fnath87.org>  
[fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)



## CIAS (Centre Intercommunal d'Action sociale)

Le CIAS a édité un petit livret à destination des seniors de notre territoire. **Ce livret que l'on peut se procurer dans chaque Mairie de la Communauté de Communes Ouest Limousin** a été conçu de façon à faciliter pour chacun les démarches administratives, l'accompagnement, l'action sociale, la vie associative.

Au sommaire :

- Vos démarches administratives au quotidien
- Être accompagné, aidé en restant à domicile
- Veiller à sa santé
- Autres modes d'hébergements
- L'action sociale
- Le numérique
- Se cultiver
- L'associatif
- L'annuaire de la Communauté de Communes

Des permanences ont lieu en Mairie :

### **Permanence Assistante sociale du Département :**

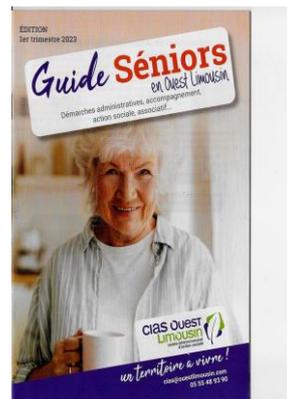
Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, le matin à partir de 9h30

Pour toute demande et prise de RV contacter le : **05.55.09.80.73**

### **Permanence Point Ecoute :**

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, le matin de 9h15 à 10h30

Pour toute demande et prise de RV contacter le : **05.55.48.93.90**



## CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)

Une juriste vous oriente et/ou vous informe sur vos droits et procédures.

Des permanences ont lieu au sein de la France Services de Rochechouart sur rendez-vous :

le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 13h30 à 16h00.

Contacts possibles par mail : [clementine.saludas@justice.fr](mailto:clementine.saludas@justice.fr)

par tel : **06.01.08.16.27** ou **05.87.03.11.30**

## Conseiller Numérique

Un conseiller numérique vous guide vers l'autonomie numérique avec un accompagnement à la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la prise en main d'ordinateurs, tablettes, smartphones et bien plus !

Contacts possibles par mail : [Anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr](mailto:Anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr)

par tel : **05.55.48.18.18** ou **07.67.99.26.24**



## Fleurissement



Depuis 2019, le petit village de Saint Auvent est très fier d'afficher sa « toute première fleur » suite à la participation au concours « Villes et villages Fleuris ». Cette fleur nous a été attribuée pour une durée de 3 ans. En août dernier, le Jury Nouvelle Aquitaine nous a fait l'honneur de sa visite. A cette occasion, nous leur avons fait découvrir notre belle commune.

Tout au long de l'année, nos agents ont redoublé d'effort pour valoriser le bourg et les alentours, en plantant d'avantage de vivaces, en entretenant le cimetière, ou encore, en harmonisant également des massifs à thèmes.

**Aujourd'hui, nous sommes très fiers de vous annoncer que nous conservons notre Fleur**

Nous remercions toutes les petites mains vertes Auventaises qui ont participé au concours communal  
« des maisons et fermes fleuries »

(dont les résultats sont communiqués lors de la soirée des vœux du maire en janvier) et les encourageons à renouveler leurs candidatures en 2024.

Un grand merci également à tous les jardiniers et jardinières qui embellissent notre commune sans oublier nos agents techniques qui œuvrent activement au fleurissement au rythme des saisons.



**Le Tri à la Source des Biodéchets  
Ce qui devient obligatoire  
En 2024**

\*Compostage individuel  
compostage en tas, fabriquer un composteur en palettes, faire un potager en lasagne, installer un lombricomposteur, broyer, pailler, élever des poules ou autres animaux,  
\*Compostage partagé au pied des résidences, établissements scolaires, crèches, EHPAD, ...



## Amusez-vous et sportez-vous bien !

### Explor Games®.



Depuis l'an dernier, le Département a lancé une nouvelle application permettant de découvrir de façon ludique et pédagogique des sites naturels ou patrimoniaux de la Haute-Vienne : Haute -Vienne Explor Games®  
Après la Tourbière des Dauges à St Léger-la-Montagne, la forteresse de Châluçet et la forêt de Ligoure, Deux nouveaux parcours sont accessibles dont un à St Auvent : **Envol à l'étang de la Pouge**

Au cœur du paysage bocager du parc naturel régional Périgord Limousin, partez à l'aventure sur les bords de l'étang de la Pouge à Saint-Auvent. Le site, répertorié à l'inventaire national des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, membre du réseau européen des sites Natura 2000, n'aura bientôt plus aucun secret pour vous. Silence... vous entendez ? Sûrement le bruit d'un héron cendré. Cette belle balade de trois kilomètres vous fera aussi bien regarder dans les airs que dans l'eau, tout en gardant les pieds sur terre !

### Terra Aventura : Le nouveau défi de la Perinqueta

Vous aussi vous avez reçu l'invitation de Zaméla pour la Perinqueta ? C'est la fête des jeux traditionnels du village !  
Bienvenue à La Perinqueta ! Chabatz d'Entrar  
Site : [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)

### Saint-Auvent : Etape 6 « Du Diable » de La grande Boucle Du Parc Périgord-Limousin de 200km

Une nouvelle itinérance en plein cœur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Le meilleur moyen de découvrir les spécificités du Périgord-Limousin est de le parcourir à pied !

Un voyage de 200 km pour 7 à 10 jours de marche ou 3 à 4 jours en VTT, s'offre aux randonneurs à travers les plateaux et les vallées périgourdines, le bocage limousin et les forêts de châtaigniers. Les amateurs de VTT réaliseront la boucle en 3 ou 4 jours ! Grâce à la proximité des transports en commun (train, bus) et des voies vertes il est aussi possible de moduler son itinérance à souhait, ce qui fait un des points forts de cette Grande Boucle.

### Saint-Auvent : Etape de la Voie Verte Véloroute V93 reliant Limoges à St Quentin/Charente en passant par St Junien et Rochechouart

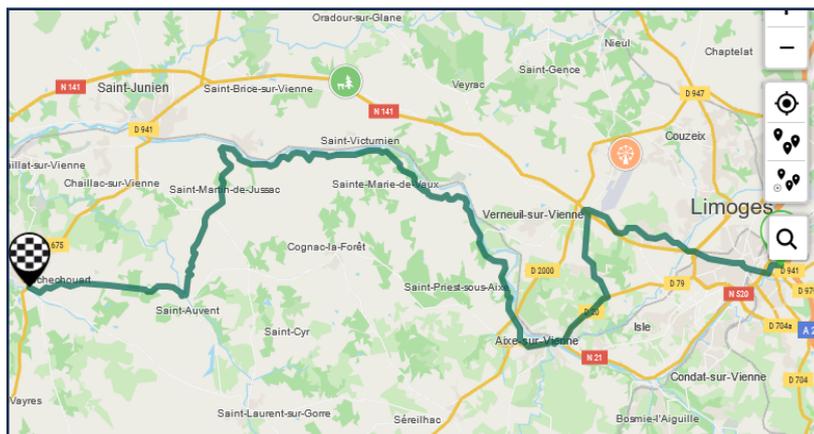
Sur 58km, la véloroute 93 vous fera découvrir :

- Rochechouart, St Junien
- les bords de la Vienne entre Aixe/Vienne et St Victurnien dans un paysage agréable.
- nombre petits villages et hameaux

Plus d'informations :

<https://www.af3v.org>

<https://www.visitlimousin.com>





## Zoom sur l'Ecole Primaire

### Notre Ecole

Dans le bulletin n°4 de 2022 nous avons fait le point en détail sur le fonctionnement de notre école. Celui-ci n'a pas beaucoup changé puisque nous restons à un effectif de **80 élèves réparti sur 4 classes**.

- **17** élèves en PS et GS de maternelle avec comme enseignante Mme Mélaine LABORIE secondée par une ATSEM, Marie-Laure GRAND.
- **19** élèves en MS de maternelle et en CP avec comme enseignant Mr Sylvin MAZAUD secondé le matin par une ATSEM, Aurélie QUERAUD. Aurélie a remplacé en début d'année Liliane BISSON qui a fait valoir ses droits à la retraite. Retraite bien méritée puisque qu'elle était employée à l'école depuis 1991.
- **23** élèves en CE1 et CE2 avec comme enseignante Mme Odette GRANCOING.
- **21** élèves en CM1 et CM2 avec comme enseignante Mme Chloé DESLANDES qui assure toujours les fonctions de Directrice. Le vendredi, c'est Mme Marie GRAVELAUD qui prend en charge la classe de CM1-CM2 pour permettre à Mme DESLANDES d'assurer ses fonctions administratives.

Trois emplois communaux sont liés à l'école pour assumer :

- L'accompagnement des élèves pendant les heures d'enseignement et de pause (ATSEM), Marie-Laure GRAND et Aurélie QUERAUD.
- L'entretien des locaux, Denise LAURENT, Marie-Laure GRAND, Aurélie QUERAUD.

Une AESH (accompagnement des élèves en difficulté), Nadia MEILLAUD a été attribuée pour 2 élèves. Elle est présente toute l'année sur le temps scolaire.

**A rappeler que les fournitures scolaires sont gratuites pour tous les élèves de la PS au CM2 et qu'une participation pour ces mêmes fournitures est attribuée à chaque collégien de la commune. Cette participation est versée directement aux établissements concernés.**

La garderie périscolaire de 7h00 à 8h35 le matin et de 16h15 à 18h30 le soir est toujours assurée par les services de la Communauté de communes.

### La cantine

Il est bon de rappeler que, à l'inverse de l'école, la cantine n'est pas obligatoire. Elle est sous la responsabilité de la Mairie. Elle se déroule pendant la pause méridienne qui a lieu de 12h15 à 13h45.

Deux services sont prévus :

- Le 1<sup>er</sup> service de 12h15 à 13h pour 36 enfants (CP-GS-MS-PS) pris en charge par Marie-Laure GRAND et Denise LAURENT.
- Le 2<sup>ème</sup> service de 12h45 à 13h30 pour 45 enfants (CM2-CM1-CE2-CE1) pris en charge par Nadia MEILLAUD.

Les repas sont cuisinés sur place par le cuisinier Julien CARRIAUD. Ils sont facturés aux familles 2,50 € pour un coût réel d'environ 6,00 €.

Les menus sont affichés à l'école, ils sont consultables sur le site de la Mairie et peuvent être envoyés par mail aux familles qui en font la demande.

La récréation avant, pendant et après les services est assurée par le personnel communal relayé à 13h35 par les enseignants.



## Les Associations liées à l'école

**L'USEP** est une coopérative scolaire constituée par les enseignants et certains membres du personnel communal lié à l'école. Elle organise diverses manifestations et actions qui permettent de financer les très nombreuses activités proposées aux élèves (piscine, cinéma, théâtre, médiathèque, voyage de fin d'année...).

**APE des P'tits Savants** est une association loi 1901 constituée par les parents d'élèves. Elle organise des manifestations festives et culturelles tendant à intéresser les enfants (Halloween, Carnaval, chasse aux œufs, kermesse ...) et des actions (vide ta chambre, vente de calendriers ...) permettant de récolter des fonds pour des achats pédagogiques en faveur des enfants de l'école, en étroite collaboration avec les enseignants.

**Nous ne pouvons que vous conseiller de venir participer nombreux à toutes ces manifestations afin que notre école perdure de façon toujours aussi dynamique.**

## Travaux

Les sanitaires extérieurs ont été mis en service en début d'année 2023. Ils ont apporté une très nette amélioration dans le fonctionnement des interclasses.

Suite au bilan énergétique réalisé par le SEHV de gros travaux vont être réalisés à l'école dans le courant de l'année 2024 visant à améliorer l'isolation des bâtiments (isolation externe de façon à ne pas diminuer la surface des classes, changement des huisseries), mise en place d'un programmateur pour le chauffage, et remplacement des radiateurs.

La réfection du sol de la cour de récréation est aussi envisagée.





## Clin d'œil sur le monde Associatif

### Club Athlétique VIA-AGRIPPA

Après une reprise (post covid) en 2022 de la « Course Nature VIA-AGRIPPA » très moyenne concernant la fréquentation (-30%), l'édition 2023 a vu le nombre de coureurs augmenter : 300 courageux ont pris le départ des deux distances proposées, répartis équitablement sur les deux courses mais sans atteindre le record de 2020. Plus de 100 randonneurs étaient également présents.

Club ouvert sportivement sur le territoire en tant que co-organisateur du **Challenge Uni'Vert Trail OUEST LIMOUSIN à COGNAC la FORET** ainsi que la toute nouvelle course à **SAINT-LAURENT/GORRE : La NONENTAS LAURENTAISE**.

La vingtaine de licenciés sont présents sur la plupart des courses du département avec des résultats encourageants (pas de victoire mais des 1<sup>ère</sup> places dans les catégories d'âge) mais également hors du territoire :

- Week-end de 3 jours à SAUXILLANGES (Auvergne) pour le Trail de L'Améthyste (23km, 11km, rando 11km)
- Journée en Périgord pour « La Croisade en Périgord » course en relais par équipe de 4 coureurs (2 équipes de St AUVENT) de DOMME à BELVES en passant par CASTELNAUD, La ROQUE-GAGEAC, BEYNAC et ALLAS les MINES.



**Rendez-vous le Dimanche 25 Février pour la 8ème édition de la VIA-AGRIPPA**

### Association Gymnastique volontaire

Nous vous proposons des séances de gymnastique volontaire et des moments de convivialité 2 fois par semaine le **lundi** à 19h45 (avec Guylaine) et le **mercredi** à 20h00 (avec Jill) à la salle des Fêtes de Saint Auvent.

Au programme : renforcement musculaire, stretching et pilâtes, relaxation et détente, circuit training, gym douce/tendance/posturale avec les animateurs de la Fédération Française EPGV.

Cotisation annuelle (assurance et licence comprises) : 95€ pour 1 séance hebdomadaire et 125€ pour 2 séances hebdomadaires.

Deux séances « découverte » gratuites. Facilité de paiement, coupons sport acceptés.

Calendrier : du 11 septembre 2023 au 19 juin 2024

Renseignements : Nicole 06 37 34 63 65 ou Marie-France 06 81 95 57 48

**Mail : [mfdesnoyers@hotmail.com](mailto:mfdesnoyers@hotmail.com)**





## Comité des Fêtes

**Le comité des fêtes se porte bien, il compte à ce jour 40 bénévoles et un peu plus pour la randonnée gourmande.** Dans l'année 2023, nous avons organisé plusieurs manifestations :

- le 06 janvier, la galette du comité,
- le 27 mars, décoration du point d'eau sur la place de l'église devant la mairie (fontaine verte) avec des œufs en plastique décorés par les enfants de l'école maternelle de Saint-Auvent en collaboration avec le comité de jumelage de Saint Laurent et la ville Allemande de Weihenzell,
- le 24 juin, notre traditionnelle randonnée gourmande suivi du feu de la St Jean,
- le 23 septembre, un repas dansant sur le thème soirée années 80.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles sans qui ces manifestations ne se dérouleraient pas :

-la municipalité et ses agents qui nous apportent un grand soutien et font un énorme travail lors de la randonnée.

Si vous voulez nous rejoindre et faire partie de nos bénévoles car on en a toujours besoin vous pouvez téléphoner ou envoyer un message au

06 20 99 12 34 (Gaumer Aurélie)

Notre page Facebook est toujours actualisée pour nos manifestations.



## Club ASSA pétanque 2023

Président : Pierre Courtioux – 06 70 00 90 68

Vice-Président : Sylvain Joanny – 06 60 83 76 45

Trésorier : Franck Soares – 06 07 77 26 46

Trésorière Adjointe : Isabelle Voisin – 06 88 30 50 95

Secrétaire : Claude Guillout – 06 70 87 24 18

Secrétaire Adjoint : Bruno Lasvergnas – 06 09 34 85 70

L'année 2023 se termine sur un bilan positif, les adhérents ont pu bénéficier d'une dégustation de crêpes début février.

Les trois tournois de pétanque de cette année ont réuni chacun entre quinze et vingt-cinq doublettes,

La météo clémente a permis à tous de passer des journées conviviales et bon enfant.

Pour 2024, nous devrions partir sur le même programme.

Toute personne désireuse de nous rejoindre peut nous contacter, pour devenir adhérente (la cotisation pour 2024 reste fixée à 20€), ou tout simplement participer aux tournois.





## Association Communale de Chasse Agréée de SAINT-AUVENT

L'assemblée générale de notre association (63 membres dont 42 sont habitants ou propriétaires sur la commune) a eu lieu le 11 juin dernier. Elle a vu le renouvellement de son conseil d'administration de 9 membres pour 3 années.

Président : TOULLIER Alain      Vice-président : DUTHEIL Guy      Secrétaire : GROLEAU Christian  
Trésorier : NORMAND Serge      Secrétaire adjoint : BOULESTEIX Laurent      Trésorier adjoint : DURIS Léo  
Membres : LOUSTAUD Hervé, FAURE Aimé, DE JONGE David

Pour rappel, les propriétaires non chasseurs d'au moins 6 ha, peuvent, avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, faire une demande d'adhésion gratuite. Parmi les principales actions ou animations :

- **Opération faisans** (réalisée conjointement sur 8 communes et pilotée par la FDC 87) : l'objectif est de constituer une population naturelle de faisans communs à partir d'oiseaux issus de souche spécifique « Mandchourie ». Le projet s'étalera sur une période de 6 ans avec interdiction de chasse de l'espèce. 3 lâchers de repeuplement de 480 oiseaux seront réalisés sur 3 ans.
- **Comptages nocturnes** : (4 soirées)  
Suivi de l'évolution des populations par comptages nocturnes au mois de mars de chaque année.
- **LOTO** : 10 février 2024

Les non-chasseurs qui voudraient participer seront les bienvenus. Prendre contact auprès du président ou d'un membre du bureau.

## Club de Taekwondo

La saison du Club a démarré très fort avec un stage technique avec un Maître 8<sup>e</sup> Dan Andrew Whiteley qui a permis aux élèves d'avoir une remise à niveau technique de qualité.

Ce mois d'octobre a vu les élèves se déplacer à Bruxelles au sein d'un tournoi de 420 athlètes et 14 pays.

Nos 7 élèves de tout âge ont réussi grâce à leur travail, à glaner 7 médailles dont 4 titres en combats et techniques : bravo à eux !!

Le club compte une trentaine d'élèves et accueille avec plaisir pour un essai de nouveaux adhérents le jeudi de 18h30 et le samedi à 10h00 au Gymnase de la commune.

Prochaine étape cette année les Championnats d'Europe en Slovénie au mois d'avril, toute aide d'entreprises locales sera la bienvenue pour permettre à nos représentants de l'équipe de France d'y aller sereinement

Contact : Mr Julien Ortiz II Dan : 06 76 59 65 90

instagram taekwondo st auvent

site : <https://taekwondosaintauvent.sportsregions.fr/>





## Château de St Auvent



LES 26es RENCONTRES D'ART CONTEMPORAIN  
DU CHÂTEAU DE SAINT-AUVENT (87310)

EXPOSITION INTERNATIONALE  
1er-30 juillet 2023

REGARDS CROISÉS SUR LE SACRÉ »

Collection privée d'objets africains, statues, reliquaires,  
instruments de musique aux pouvoirs spécifiques  
et créations d'artistes contemporains

CONFÉRENCE  
23 juillet 16h

« L'art et le sublime dans la pensée africaine »

Comme tous les ans le Château de Saint-Auvent est un lieu de rencontres artistiques de haut niveau largement ouvert à toutes les cultures mettant en relation tous les publics avec des œuvres d'art contemporain. Depuis des années, nous œuvrons pour la démocratisation de la culture, pour sensibiliser tout public, les jeunes en particulier (visites d'écoles) à ce qui permet de se reconnaître dans sa culture pour comprendre mieux et respecter celle des autres.

*Les 26es rencontres resteront gravées dans la mémoire de bien des visiteurs Saint-Auventais mais aussi d'ailleurs. Un monde fou a déambulé tous les après-midis dans les salles du château de 15h jusqu'à souvent plus de 20h.*

*Le thème retenu REGARDS CROISES SUR LE SACRE a permis d'une façon inédite de mettre face à face la collection exceptionnelle de Didier et Claudie Fauger constituée de 63 objets africains, statues, reliquaires, instruments de musique aux pouvoirs spécifiques et les peintures, sculptures, installations de 45 artistes contemporains de 9 nationalités différentes incluant 6 artistes de Saint-Auvent !*



ouvert tous les jours de 15h à 19h  
[www.chateauesaintauvent.com](http://www.chateauesaintauvent.com) 06 03 89 20 50



Le Château de Saint-Auvent, sculpture, musée de la culture africaine - 23730 Château de Saint-Auvent (87310)



## Maison de Païs

L'année 2023 se termine. Malgré une période de ralentissement due à la Covid, la Maison de Païs a organisé le 18 mars une soirée Créole avec plus de 150 personnes, dans la bonne humeur avec l'animateur Momo et le 19 mai, nous recevions une délégation de Weihenzell, amis du jumelage Franco-Allemand en leur offrant une petite dégustation de fromages locaux (Jousse et Hartwich).

Tout au long de l'année, bibliothèque gratuite, plants de fleurs et légumes gratuits, mise à disposition de chemins de randonnée au niveau de la Comcom, affichage animations...

Une soirée est prévue le 6 Avril avec notre ami Stéphane Villard, ainsi qu'une balade sur les oiseaux avec Jean-François Vignaud, la Perinqueta est à l'étude.

Le site vient d'être réactualisé par René L. (22161 visites)

Le parcours Terra Aventura compte 5114 passages en décembre.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 Novembre, un grand merci à tous les bénévoles, adhérents et sympathisants de la Maison de Païs

*Joyeuses fêtes à toutes et tous*



## La Sendarela Lemosina

Notre association existe essentiellement par son **groupe de chant** « Chant'Oc Greu ». La partie **langue occitane** continue à être animée sur internet par Jean Claude Ducourtieux : <https://www.facebook.com/janglaudi.ducourtieux>

« **Chant'Oc Greu** » poursuit ses répétitions, les jeudis, sous la direction de Benoit Ribière.

Cette année le groupe a donné plusieurs concerts :

- Pour le repas de la Gymnastique volontaire de St Laurent sur Gorre le 15 janvier
- Au carnaval de l'école de St Auvent le 18 février
- En l'église de St Auvent le 21 mai
- A Saint Denis des murs le 2 juillet
- Pour la journée du chant d'Oc à St Estèphe le 7 octobre
- Au cours de la fête du PNR Périgord-Limousin à Piégut-Pluviers le 14 octobre

Mais surtout, l'année 2023 a vu le groupe créer un **album de 14 titres** avec quelques intermèdes-surprises, disponible à « l'encre bleue » à Saint Laurent sur Gorre ou sur demande auprès des membres du groupe.

### L'association a aussi organisé

- un week-end de rencontre avec le chœur d'hommes « La Solorma » venu du Vercors : concert à Thiviers le samedi 20 mai et à ST Auvent le dimanche 21 mai.
- son traditionnel « bal trad en Limousin », pour la 12<sup>ème</sup> année, le 4 novembre, animé par le groupe « Musiqu'à Deux ».



D'autres concerts sont en négociation pour l'année 2023-2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Pour tout renseignement, contacter un membre du bureau.

Lors de l'AG du 14 décembre, un nouveau bureau a été élu : Président : Philippe FAY ; Trésorier : Jean Michel POUSSIN ; Secrétaire : Françoise WILLAME. Jean Claude DUCOURTIEUX a été nommé « Réfèrent Oc » pour l'association.

## Chant'Oc Greu – Saint Auvent (87310) Chants polyphoniques occitans



### Contacts :

- **Philippe FAY** (président)  
05-55-03-56-56  
philchris.fay@gmail.com
- **Jean Michel POUSSIN** (trésorier)  
05-55-00-03-86  
poussinjeanmichel@gmail.com
- **Jean Claude DUCOURTIEUX** (réfèrent Oc)  
06-82-44-41-60  
jean-cl.ducourtieux@orange.fr

## L'A.P.E des P'tits Savants



Association de Parents d'Elèves de l'école de Saint Auvent

### C'est quoi ?

Une association à but non lucratif qui organise des événements et des ventes afin de collecter des fonds pour financer des projets et sorties scolaires. Cette année L'APE a pu participer à hauteur de 500€ pour la sortie de fin d'année et offrir différents jeux extérieurs pour un montant de 650€ ainsi qu'un bon d'achat chez leclerc Culture de 15€ à chaque élève de CM2.

### C'est qui ?

Des membres du bureau et des bénévoles motivés par l'envie de perpétuer certaines fêtes comme Halloween, Carnaval, la chasse aux oeufs ou une Kermesse..

### Comment nous aider ?

En donnant un gâteau, en devenant membre actif même juste pour quelques heures lors d'un événement ainsi qu'en aidant à préparer des décorations. Un grand MERCI à nos membres actifs et nos partenaires.

### Comment nous contacter ?

✉ [ape-desptitsavants@outlook.fr](mailto:ape-desptitsavants@outlook.fr)  Ape Des P'tits Savants

### A VOS CALENDRIERS !

**Le 17/02 Carnaval !**

**le 7/04 la chasse au oeufs !**

**Mai Marché de printemps !**

**Juin La kermesse**

### LES MEMBRES DU BUREAU



Présidente  
Flavie  
JOUSSE)



Vice  
Présidente  
Christelle  
REBEIX



Trésorier  
Jeremy  
BARBOT



secrétaire et secrétaire  
adjoints  
Josje et Morgan CRUANES  
LOOHUIZEN



Recherche  
petites mains  
créatives!



Fleurs pour  
carnaval



## Pêle-mêle des Manifestations 2023



**13 janvier**  
Vœux du Maire  
Récompenses Concours  
Maisons Fleuries

**28 janvier**  
Loto de l'école



**11 février**  
Loto ACCA  
Chasse



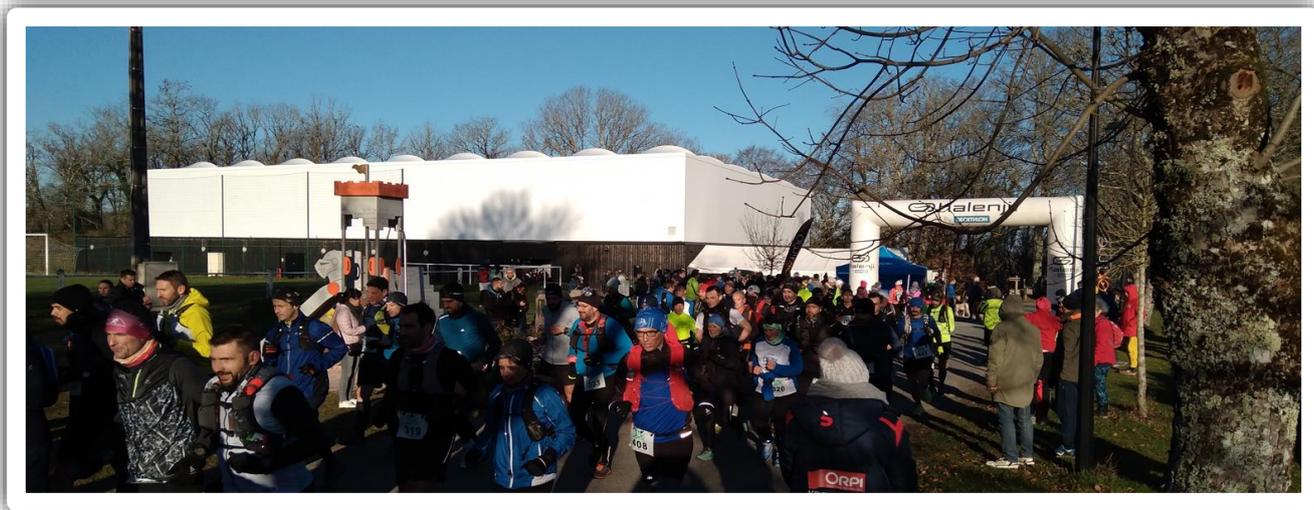
**18 février**  
Carnaval  
APE les P'tits  
Savants





**23 février**  
**Résultat enquête**  
**Marpa**

**26 février**  
**Trial**  
**Club Athlétic Via**  
**Agrippa**



**18 mars**  
**Soirée Créole**  
**Organisée par la**  
**Maison de Pais**





**19 mars**  
**Cérémonie des**  
**Anciens**  
**Combattants de**  
**l'Algérie**

**01 avril**  
**Concert Violon et**  
**Contre Basse**  
**Musiciens de l'Opéra**  
**de Paris**  
**M. Laure Goudenhooff**  
**Stéphane Garafi**



**09 avril**  
**Chasse aux œufs**  
**APE les P'tits**  
**Savants**

**Pâques**  
**Décoration Fontaine place**  
**de l'église par le Jumelage**  
**Weihenzell**





**27 avril**  
Réception des travaux  
d'enfouissement des  
réseaux village de l'Age

**08 mai**  
Commémoration  
et hommage aux  
morts pour la  
France



**13 mai**  
Concert Pop Rock  
Groupe Les Vikings



**18 mai**  
Vide grenier  
Par le Billard Club





**19 mai**  
Nichoir offert par la  
Délégation Allemande  
Jumelage de Weihenzell



**21 mai**  
Concert Chœur d'Hommes  
La Solorma du Vercors  
Organisé par  
La Sendarela Chant'Oc Greu



**25 mai**  
Journée  
Prévention MAIF  
Pour les écoles



**24 juin**  
Randonnée  
gourmande  
clôturée par le Feu  
de St Jean  
organisé par le  
Comité des fêtes



D 58

SAINT-AUVENT

SENT-AUVENC

**01 juillet**  
**Vernissage**  
**Exposition**  
**Internationale des**  
**26èmes Rencontres**  
**d'Art Contemporain**  
**inauguré par**  
**l'Ambassadrice du**  
**Gabon**



**09 juillet**  
**Concours de pétanque**  
**Les Turbulentes**



**21 juillet**  
**Marché fermier**  
**de la Commune de**  
**St Auvent**



**10 août**  
**Marché fermier**  
**de la Communauté**  
**de**  
**Communes Ouest**  
**Limousin**





**02 septembre**  
**Randonnée**  
**Tracteurs**  
**sur les chemins de**  
**la commune**

**20 octobre**  
**Visite Officielle de**  
**Madame la Sous-Préfète**  
**de Rochechouart**



**23 septembre**  
**Soirée Années 80**  
**Comité des Fêtes**





**29 octobre**  
**Loto**  
**Les Turbulentes**



**31 octobre**  
**Halloween Jeu de Piste**  
**avec participation active**  
**des habitants**  
**APE les P'tits Savants**



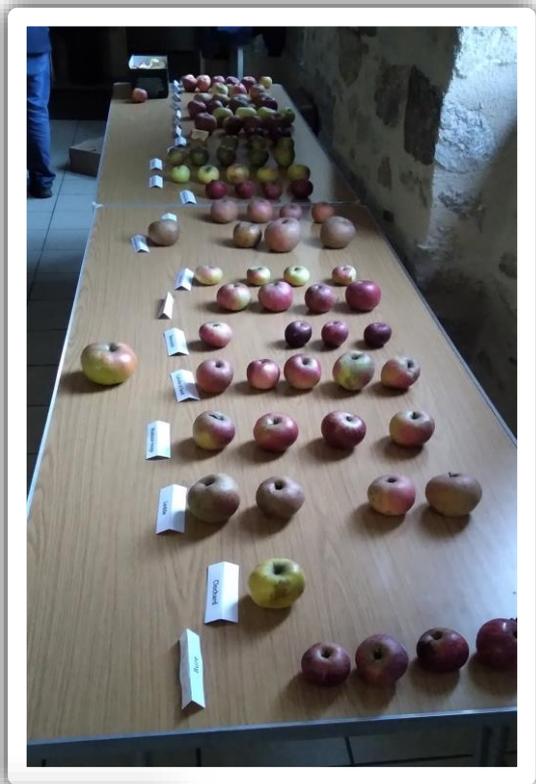
**04 novembre**  
**Bal Folk animé par**  
**Musiqu'à deux**  
**Organisé par la**  
**Sendarela**



**11 novembre**  
**Commémoration et célébration de l'armistice du 11 novembre 1918**



**18 novembre**  
**Soirée festive pour les**  
**Retraités communaux**  
**Liliane BISSON et Jean Guy**  
**AUVERT**



**25 novembre**  
**Atelier sur la « Pomme »**  
**PNR Parc Naturel Régional**  
**Périgord-Limousin**



**25 novembre**  
**Soirée Repas dansant**  
**Club de Badm'in Auvent**



### JANVIER

12/01 Vœux de la Municipalité

27/01 Repas des Aînés

### FÉVRIER

03 /02 Loto de l'école

10/02 Loto de la Chasse ACCA

17/02 Carnaval  
APE Les P'tits Savants

25/02 Course Nature  
Club Athlétique Via Agrippa

### MARS

02/03 Soirée Paella  
Taekwondo

16/03 Repas du Club de  
Football des 2 Vallées

31/03 Spectacle de Danse  
Culture au Grand Jour

### AVRIL

06/04 Repas Musical  
Maison de Païs

07/04 Chasse aux Œufs  
APE les P'tits Savants

### MAI

09/05 Vide Grenier  
Club de Football  
des 2 Vallées

### JUIN

09/06 Elections  
européennes

22 /06 Randonnée  
gourmande et Feu de la  
St Jean  
Comité des Fêtes



### JUILLET

06/07 Vacances Scolaires

Marché Fermier  
Commune de St Auvent  
Date à définir

### AOÛT

22/08 Marché Fermier  
Communauté de communes  
Ouest Limousin

### SEPTEMBRE

02 /09 Rentrée des Classes

# Manifestations 2024



## Planning gymnase semaine type rentrée 2023

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h							
8h30							
9h							
9h30							
10h			Basket adapté Au public en Situation de handicap	Ecole	Basket adapté Au public en Situation de handicap	Taekwondo St Auvent	Pompiers Caserne St Laurent/ Gorre
10h30							
11h	Gendarmerie St Laurent/G						
11h30							
12h							
12h30							
13h							
13h30						Twirling bâton Antenne Aixe/Vienne	
14h							
14h30					Ecole		
15h		Ecole					
15h30							
16h						Badm'in Auvent	
16h30							
17h							
17h30			Ecole de foot Club des 2 Vallées				
18h		Badm'in Auvent		Taekwondo St Auvent	Arts et Danses du Monde		
18h30	Basket St Junien						
19h							
19h30			Cécifoot 2eme mercredi du mois				
20h							
20h30							
21h							
21h30							
22h							



**Pour réserver un créneau, réservation en ligne par Courriel à l'adresse ci-dessous :**

[salledessportsaintauvent@gmail.com](mailto:salledessportsaintauvent@gmail.com)

- > Communiquez vos coordonnées et un justificatif de domicile
- > Nous vous partageons l'accès au planning de la salle ainsi que le règlement d'utilisation du gymnase
- > Choisissez votre créneau (au – 48h00 à l'avance) et acceptez le règlement. La priorité sera donnée aux associations sportives utilisant régulièrement l'infrastructure
- > Vous recevrez le code d'accès à la salle ainsi qu'une confirmation de réservation sur votre créneau horaire.

**Rendez-vous l'année prochaine, pour un prochain numéro !**  
*Le Maire et son Conseil Municipal*